

PREVENTION des RISQUES liés à l'ACTIVITE PHYSIQUE

OBJECTIF DE LA FORMATION :

- Caractériser l'activité physique dans sa situation de travail,
- Situer l'importance des atteintes à la santé (AT/MP) liées à l'activité physique professionnelle et les enjeux humains et économiques pour le personnel et l'entreprise,
- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain,
- Détecter les risques d'atteintes à sa santé et les mettre en lien avec les éléments déterminant son activité physique
- Proposer des améliorations de sa situation de travail à partir des déterminants identifiés, de participer à leur mise en œuvre et à leur évaluation,
- Se protéger lors de transport ou/et manipulation de charges

RÉFÉRENCES :

- Article R4541-3 à R4541-11
- Conforme au programme de l'INRS

PUBLIC CONCERNE :

Tout le personnel des entreprises.

MODALITES :

- ✓ Durée : 14 Heures
- ✓ Effectif Minimum: 4 Personnes
- ✓ Effectif Maximum: 8 Personnes
- ✓ Calendrier :
- ✓ Horaires :
- ✓ Lieu :

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Définitions de base (risque, accidents du travail, maladie professionnelle, TMS....)
- Statistiques nationales et de l'entreprise sur les accidents du travail et les maladies professionnelles dus à l'activité physique
- L'activité physique dans sa situation de travail
- Les principaux éléments de l'anatomie de l'appareil locomoteur, les atteintes et les conséquences sur la santé
- Identifier les facteurs de risque
- Décrire les sollicitations dans son activité
- Analyse de sa situation de travail
- Proposer des pistes d'améliorations
- Formaliser et hiérarchiser les pistes d'améliorations
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Cette formation alterne des séquences en salle et des séquences en situation de travail.

METHODES D'EVALUATION :

- Certificative